AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-5-75046222

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone 92-42-68 - Postes 440 et 449

ABONNEMENT ANNUEL : 50,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A. Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux Cité Administrative - Rue Pélissier 63034 Clermont Ferrand Cedex

C. C. P. Clermont-Ferrand 5 503-17

BULLETIN N° 34 du 22 MAI 1975.-

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES.- (Poiriers et Pommiers)

Le nombre des ascospores susceptibles d'être projetées lors des prochaines pluies demeurant important, de graves contaminations primaires restent à craindre.

Il est donc prudent d'assurer une protection aussi parfaite que possible des vergers en effectuant un nouveau traitement.

Sur Pommiers, si nécessaire, poursuivre la lutte contre l'Oïdium.

NOTA.- Dans certains vergers, là où la protection a été insuffisante, de nombreuses taches de Tavelure sont apparues surtout depuis le 12 Mai.

ANTHRACNOSE DU CERISIER.- (Cylindrosporiose)

Contre cette maladie, courante depuis quelques années dans certaines plantations, intervenir avec l'un des produits suivants : bénomyl, dithianon, doguadine, folpel, manèbe ou, sauf en pépinière, oxyquinoléate de cuivre.

Si un traitement est effectué à moins de 15 jours de la récolte utiliser seulement un produit à base de bénomyl ou de dithianon.

MOUCHE DE LA CERISE.-

Sur les variétés habituellement attaquées effectuer un premier traitement vers la fin de la semaine du 2 au 8 Juin.

Pour les pesticides à utiliser et leurs délais d'emploi, consulter le n° 265 de la Revue PHYTOMA.

Un traitement mixte, Anthracnose du Cerisier et Mouche de la Cerise, peut, bien évidemment, être réalisé.

BACTERIOSE DU NOYER.-

Les Noyers étant particulièrement sensibles à cette maladie au cours de la période de la floraison, effectuer un second traitement cuprique au stade "étalement des stigmates".

Ce stade est atteint dans certaines situations.

ROUILLE DU PRUNIER.-

Dans les vergers où cette maladie est habituellement à craindre, traiter avec une spécialité à base de carbatène, de folpel, de mancozèbe, de manèbe, de méthylthiophanate, de tétrachloro-isophtalonitrile, de zinèbe ou de zirame.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre les Pucerons.

P./.392

Imprimerie de la Station Auvergne-Limousin — Directeur-Gérant : L. BOUYX

BETTERAVES

PUCERONS.- Par endroits de nombreux pucerons verts peuvent être observés sur les jeunes plantes ; intervenir, s'il y a lieu (pour les produits à utiliser, consulter le n° 265 de la Revue PHYTOMA).

PEGOMYIE.- (Mouche de la betterave)

En général, les pontes sur les jeunes feuilles sont encore rares. Il est rappelé que tout traitement est inutile avant l'éclosion des larves (présence de galeries dans le parenchyme des feuilles).

CEREALES

INSECTES RAVAGEURS DES ORGANES AERIENS DES CEREALES.-

VOir, pages 3 et 4, une information relative aux insectes ravageurs des organes aériens des Céréales.

VIGNE

ARAIGNEES ROUGES.- (Panonychus ulmi)

Dans l'ensemble les populations de ce ravageur sont peu importantes.

Si une intervention se justifie localement, il y a lieu de la prévoir dès maintenant.

BLACK-ROT.- Des projections importantes d'ascospores sont possibles à chaque pluie.

Dans les vignes où des dégâts ont été observés l'an dernier, il est conseillé d'effectuer un second traitement.

MILDIOU.- Comme chaque année, une prime de dix francs sera attribuée aux premières personnes qui nous feront parvenir des feuilles attaquées.

Pour l'attribution de cette prime, ne seront pris en considération que les envois qui parviendront en parfait état à la Station et auxquels seront joints les renseignements suivants :

- date et lieu de la découverte (bas-fond, coteau...)
- variété, âge et mode de taille de la Vigne.
- situation des feuilles attaquées et importance de l'attaque.

Les récentes précipitations orageuses, localement importantes, ont permis les premières infections, voire même, par endroits, les premiers repiquages de la maladie.

Un prochain bulletin précisera la date d'application du premier traitement.

Clermont-Ferrand, le 22 Mai 1975.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire :

P. DENIZET.

Tirage n° 926 du 22 Mai 1975.

Après avoir été sollicités pour effectuer des traitements fongicides sur leurs cultures de céréales, les agriculteurs risquent maintenant d'être de même incités à faire des traitements insecticides. Aussi est-il nécessaire de faire une mise au point sur les ravageurs possibles des céréales.

Si l'on excepte la Tordeuse, qui a une importance économique dans les régions qu'elle a envahies, il existe de nombreux autres insectes qui ne sont dangereux que de façon occasionnelle et locale. Ils peuvent s'attaquer directement à l'épi et au grain (Pucerons, Cecidomyies, Thrips). Ils peuvent aussi affaiblir les plantes et perturber leur nutrition par diminution de la surface foliaire (Mineuses, Criocères) ou encore s'attaquer à la tige (Céphe).

I.- LA TORDEUSE DES CEREALES (Cnephasia pumicana)

C'est de loin l'espèce la plus dangereuse (là où elle sévit). La zone des dégâts s'est étendue peu à peu autour du Loiret et de la Seine et Marne en direction de l'Ouest (Eure) de l'est et du nord-est (Yonne, Aube, Marne). Il y a aussi un foyer dans le Bas-Rhin.

a) L'insecte, son mode de vie

L'adulte est un petit papillon gris de 16 à 18 mm d'envergure qui vole en juillet. La femelle pond ses oeufs sur l'écorce des arbres et des broussailles. Les larves, écloses en août, y passent l'hiver à l'abri. Elles sont disséminées par le vent, de fin mars à début mai, grâce à un long fil de soie qu'elles secrètent.

Sur céréales, les jeunes larves jaunes orangées (0,5 mm de long) vivent d'abord en mineuses dans le parenchyme des feuilles. Puis elles gagnent les dernières feuilles et provoquent des pincements en refermant le limbe avec des fils de soie. C'est ensuite qu'elles commettent les dégâts les plus sérieux en s'attaquant aux tiges (épis blancs, grains atrophiés, tiges rompues) et finalement aux épis (épillets rongés).

Les chenilles mesurent 12 à 15 mm à leur dernier stade et se chrysalident sur place. Il n'y a donc qu'une génération par an, mais assez échelonnée.

b) Opportunité de l'intervention

- Il faut intervenir lorsque la plupart des chenilles ont quitté leur refuge hivernal. Les Stations d'Avertissements Agricoles déterminent cette période et préviennent leurs abonnés dans les régions concernées.

- C'est à l'agriculteur lui-même d'évaluer si les seuils de risque sont atteints à ce moment là :

. seigle . . . . 10 chenilles pour 10 pieds

. blé, avoine . . . . 5 à 6 chenilles pour 10 pieds

. orge et escourgeon . . . . . 2 chenilles pour 10 pieds

Pour connaître l'invasion d'un secteur donné, on peut faire les comptages sur céréales de printemps uniquement. Prélever 50 pieds et les observer sur table : les mines ont de 2 à 20 mm et sont disposées dans le sens des nervures les chenilles sont visibles par transparence.

P./.333

– Sur céréales d'hiver, le feuillage important gêne les recherches, et il est préférable d'attendre pour pouvoir compter les pincements de feuilles, mais il est déjà un peu tard pour intervenir (il faudra majorer de 10 % les doses de produit et employer des formulations huileuses obligatoirement).

Les seuils de tolérance sont alors :

. seigle . . . . 100 chenilles/m2 (4 pour 10 pieds)

. blé d'hiver . . . . 75 chenilles/m2 (3 pour 10 pieds)

. escourgeon . . . . 25 chenilles/m2 (1 pour 10 pieds).

c) Méthode de lutte

Les herbicides à base de colorants nitrés ou l'engrais liquide permettent de réduire sensiblement les populations de jeunes chenilles. Ces applications peuvent être intéressantes lorsque les seuils sont très peu dépassés.

En général on aura recours à des traitements insecticides. En raison de sa faible toxicité, préférer le malathion à 1000g/ha. Sinon, on peut employer d'autres matières actives d'efficacité comparable mais plus dangereuses :

fenitrothion (500 g/ha)

parathion éthyl (250 g/ha) parathion méthyl (375 g/ha).

Il est conseillé d'utiliser des formulations huileuses avec malathion et parathion (ou d'ajouter 2 l/ha d'huile spéciale), afin d'assurer une efficacité correcte du traitement, en particulier par :

- risque de période pluvieuse proche

- temps relativement froid

- pullulation intense

- traitement tardif.

(à suivre).